

Procès-verbal - Assemblée générale extraordinaire – 24 janvier 2025 à 16h00 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

Présences : 20 personnes, selon liste de présence

Fabienne Klötzli ouvre l'assemblée à 16h05

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
1. Ouverture de l'assemblée ✓ Salutations ✓ Excuses annoncées	Fabienne Klötzli ouvre l'assemblée et salue les personnes présentes. Elle s'exprime au sujet de la faible motivation des membres, ce qui se vérifie par le nombre de membres absents et non excusés. Remerciement particulier à Madame Sonja Schläpfer, présidente de l'OrTra intendance suisse, à Madame Cindy Tenud, membre du comité de l'OrTra intendance suisse et représentante de la région Suisse Romande, à M. Olivier Girardin, directeur de la Fondation rurale interjurassienne. Présences selon liste de présences : 9 membres « entreprise », 4 membres « privé », 7 invités Les membres suivants se sont excusés (6) : Isabelle Gsteiger Home La Colline, Fabienne Petracca Luana Clémence Julie Hess Janine Amstutz Home La Roseaie, Fabienne Christen Aucune modification pour l'ordre du jour n'est demandée.		FK	
2. Désignation des scrutateurs-trices	Pascal Baillif et Elisabeth Dennert acceptent, merci à eux. 13 droits de vote au total.		FK	
3. PV de l'AG du 24 mai 2024	Le PV de l'AG 2024 a été déposé sur le site internet 10 juin 2024 et peut être consulté à tout moment Le PV a été accepté avec 13 votes.		LJ	

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
4. Contexte actuel	Le 11 mai 2007 il y a eu l'assemblée constitutive de l'économie familiale interjurassienne. 5 présidentes se sont succédé depuis 2007 dont deux qui sont présentes dans la salle. 4 représentants de la FRI ont siégé au comité depuis 2007 avec les fonctions de caissier et/ou secrétaire. Lors de l'AG du mois dernier, la démission de 6 membres du comité a été longuement évoquée. Il y a eu un appel pour savoir si quelqu'un voulait rejoindre le comité, mais personne ne s'est annoncé, hormis Shania Breguet. Pour cette année, les activités « vitales » ont été assurées : tenue de la comptabilité, contacts avec l'OrTra suisse, organisation des CIE, transmission des informations nationales aux membres. Fabienne Klötzli et Laurent Joliat vont se retirer du comité à la prochaine AG.		LJ	
5. OrTra intendance Suisse	S. Schläpfer et C. Tenud sont présentes pour voir de quelle manière l'OrTra intendance suisse peut apporter son aide. Parmi les 15 OrTra régionales, certaines régions se sont déjà regroupées (AI-AR-FL-SG-TG ; SO-AG). Le souhait de l'OrTra nationale est de travailler main dans la main pour avancer ensemble, et c'est là toute l'importance des OrTras régionales. Un défi commun d'importance est la mise en œuvre des nouvelles formations en hôtellerie-intendance. Un autre défi est financier, car avec 15 OrTras, il y a 15 systèmes de cotisations différentes. Le comité travaille d'arrache-pied pour trouver un modèle satisfaisant.		SS	

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	Le bénévolat a tendance à diminuer, car les membres sont absorbés par leurs activités professionnelles. Un axe de réflexion est de fonctionner en tant qu'OrTra professionnelle rémunérée. Les objectifs de l'OrTra intendance suisse sont : • des finances saines pour les régions et l'association faîtière ; • une stratégie commune ; • des associations régionales engagées et motivées qui apprécient et souhaitent renforcer l'Intendance • regrouper les ressources ; • renforcer l'image de l'Intendance par des entreprises membres engagées, une relève enthousiaste et des professionnels engagés. On a déterminé avec les présidentes de différentes association 6 axes stratégiques qui sont les suivants : • Nous sommes conscients de notre légitimité. Nous apparaissions forts et sûrs de nous. • Nous nous engageons ensemble pour que la profession Hôtellerie-Intendance soit perçue de manière positive dans la société et que les apprentis, les collaborateurs et les formateurs en entreprise incarnent la fierté professionnelle. • Nous créons des structures et des procédures claires, utiles et efficaces. • Nous mettons en œuvre un rapport coût/bénéfice efficace dans toutes les activités et procédures au niveau national et régional/cantonal. • Nous informons et communiquons directement avec les membres. • Nous élaborons un modèle d'adhésion et de cotisation judicieux avec une structure claire au niveau national et régional.			
6. Orientation future de l'OrTra intendance interjurassienne	Maintenant, c'est de savoir s'il y a assez de personnes intéressées pour intégrer activement le comité. Aucune décision sera prise aujourd'hui, mais il faut savoir où on va. Fanny Gogniat : quel est le but de cette démarche ? quel est l'objectif ? Fabienne : oui mais on liste des avantages des inconvénients pour les 3 modèles proposés.			

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	Fanny Gogniat : pourquoi attendre ? Je propose de prendre des décisions. Laurent : Une votation est effectivement possible selon les statuts en fonction de nombre de membres présents. En discutant avec l'OrTra suisse, on a trois solutions : 1. La création intercantonale (se rapprocher de Fribourg, Neuchâtel ou Bâle, Berne, etc. qui ont pour certaines les mêmes problèmes que nous) Les avantages : • Amène de la force et plus d'idée • Plus de ressources en personnel • Continuer à être OrTra • On défend le même domaine • Plus de partage d'expérience entre différents cantons • Possibilité de faire des Webinars • Plus de partage d'expérience entre différents cantons • Reste dans le domaine Les désavantages : • Perte OrTra Jura • Déplacements plus loin • Partage de la gestion OrTra jurassienne avec les autres cantons • Perte d'identité. Les questions : • A court terme ? ◦ Réponse : Dans la suisse orientale, il y a déjà eu une fusion il y a 10 ans et ça fonctionne très bien, il faut être conscient que le jura doit être présent. • Opinion FR et NE ? ◦ Réponse : Ils sont assez ouverts, mais il faut qu'un canton soit précurseur et qui y aille proposer aux autres cantons. • Webinars (visioconférences) ? ◦ Réponse : Pour certaine séance oui, mais quelquefois il faudra se déplacer.			

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	2. La fusion avec une OrTra qui existe (Gastrojura, OrTra santé-social ou autre) Les avantages : • Proximité (Gastrojura) • Groupe plus grand • Plus d'impact sur la formation • Réseau plus important Les désavantages : • Intendance va perdre de son importance • Plus d'administration • Métiers trop éloignés • Perte de temps • Santé établissement type EMS Les questions : • Existe-t-il un canton où l'OrTra intendance a rejoint une autre OrTra ? Réponse : Oui, en Valais l'OrTra santé-social englobe de domaine de l'intendance depuis de nombreuses années, même si l'intendance représente une petite part de cette OrTra. 3. On reste au statut quo, c'est-à-dire une OrTra intendance interjurassienne est maintenue Les avantages : • Conservation de l'OrTra interjurassienne • Repartir sur de nouvelles bases • Liens directs avec l'EMI Les désavantages : • Mauvaise image du métier si rien ne se fait, si OrTra inactive Il est demandé aux membres d'effectuer un vote de préférence pour l'une des 3 propositions.			

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	Stéphanie Willemin : Qui est-ce qui vote, est ce qu'il y a une stratégie ? Fabienne Klötzli : Pour le moment, rien n'est défini. Cindy Tenud : Vous pouvez être accompagné par l'OrTra suisse et des cantons qui ont fait la démarche. Stéphanie Willemin : À un moment donné, c'est notre rôle, ça fait trois séances qu'on est tous les mêmes, si on veut que ça bouge il faut qu'on fasse quelque chose car en se croisant les bras rien ne changera. Fanny Gogniat : les EMS vont être de plus en plus chargés, il faut s'en occuper de ça et être présents sur le terrain. Laurent Joliat : je pense qu'en terme d'expérience représentée par les personnes présentes dans la salle, on a largement le choix d'aller dans une ou l'autre de ces directions. La FRI peut aider mais ne va pas porter le projet. Je rejoins Fanny là-dessus, on doit être ensemble. L'école ne doit plus être porteur mais un soutien. Fanny Gogniat : Qui est-ce se propose pour participer à un groupe de travail ? Fabienne Klötzli : Peut récolter les informations, il faudra créer un groupe de travail. Patricia Da Costa : Les discussions de cette AGE sont importantes, mais il faudrait également avoir l'opinion des directions des institutions à ce sujet. Cindy Tenud : Conseille de ne pas voter ce soir, mais d'analyser les trois variantes, de consulter les autres membres de l'OrTra Jura et créer une feuille de route pour la prochaine AG. Stéphanie Willemin : Cette question a déjà été abordée en mai et un cahier des charges pour les tâches dévolues au comité aurait dû être rédigé. On tourne en rond, on a presque perdu 1 an et demi. Je pense qu'il faut voter prendre une décision et faire un groupe de travail. Résultat du vote : 5 personnes veulent voter le soir du 24.01.2025 7 personnes ne veulent pas voter le soir du 24.01.2025 1 abstention de vote le soir du 24.01.2025			

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	Olivier Girardin : À la place de voter on pourrait faire un sondage. Si c'est l'option de se rapproche d'une autre OrTra, on regarde qui veut s'engager, ensuite vous faites un petit groupe de travail. La FRI pourra fournir un petit effort mais on ne pourra pas tout faire. Laurent Joliat : est-ce qu'on créer un groupe de travail avec un certain nombre de personne. Les personnes qui sont partantes pour créer un groupe de travail devront étudier un ou plusieurs projets pour les présenter au comité puis lors de l'AG de mai. Il faut savoir qui est prêt à s'engager pour aller plus loin. A-t-on assez de main d'œuvre si les options A ou C sont choisies ? Fabienne : Si on a assez de membres, il faut recréer un comité avec des personnes motivées. La C va demander beaucoup de travail au début, car il faut faire un groupe de travail, se rapprocher des autres cantons, etc. Donc dans la A il y a besoin de moins de personne que à la C. Patricia Da Costa : Par rapport au comité, cela représente combien de pourcentage, car on devra quand même s'organiser niveau financier, etc. Sylvie Plancherel : On faisait un comité une fois par mois qui durait entre 1 et 2 heures. Le travail à effectuer dépendait selon les périodes. Olivier Girardin : C'est à vous de décider, si vous voulez faire 6 séances vous en faites 6, mais c'est plutôt savoir avec qui vous voulez travailler et de quels thèmes voulez-vous parler. Résultat du sondage : Pour le A : 11 votes Pour le B : 0 vote Pour le C : 3 votes On voit que la B n'intéresse personne donc c'est soit la A soit la C. Donc il faudra faire une décision formelle lors de l'AG ordinaire de mai prochain. Concernant l'organisation des CIE, si une profession n'a pas d'OrTra, comment sont-ils organisés ?			

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	Olivier Girardin : À l'école d'agriculture il y a une OrTra mais il délègue le travail à la FRI. Rose-Aline Rodrigues : Il est vrai que le canton du Jura aime son canton, et je sens que vous n'avez pas envie de perdre votre OrTra. Est ce qu'on pourrait modifier le cahier des charges pour répartir différemment les choses ? Je pense que certains membres étaient freinés par l'idée qu'ils se faisaient du volume de travail à réaliser. Il ne faut pas qu'on se mette au niveau de Zürich : on est une petite région et il faut faire à notre niveau pour motiver les membres. Qui est disponible pour faire un groupe de travail et présenter un projet pour le prochain comité ? Stéphanie, Cosette, Aurélien, Maude, Fanny, Fabienne. Ces personnes doivent faire des propositions sur la solution A ou C, le groupe de travail a jusqu'à l'AG ordinaire de mai pour les faire. L'OrTra suisse : On vous remercie d'avoir participé. Il est important de réfléchir ensemble pour l'avenir et ne pas tout laisser tomber.			
7. Elections statutaires	Reportées à la prochaine AG ordinaire.			
8. Divers	Elisabeth Dennert : Ça sera bien d'avoir le PV rapidement.			

Fabienne Klötzli clôt l'assemblée à 17h27

Le secrétaire : Lucien Receveur

Fabienne Klötzli présidente

